

Les trajectoires géographiques des Franciliens depuis leur départ de chez les parents

Catherine Bonvalet, Arnaud Bringé, Nicolas Robette*

Au cours des cinquante dernières années, la Région Île-de-France a connu de profonds changements urbains avec la rénovation de la capitale, la densification des banlieues et le phénomène de périurbanisation qui s'étend actuellement au delà de ses frontières. Ces transformations s'inscrivent dans le processus d'urbanisation de la France qui a eu un démarrage tardif et une évolution longtemps modérée (Dupaquier et Oldo, 1989) avant de connaître après-guerre une concentration urbaine et une mobilité très intenses de la population sur le territoire français, la région parisienne étant la principale destinataire de ces mouvements de population (Farnoulliet et Madinier, 1996).

Les politiques ont cherché à limiter la croissance de la capitale d'abord en favorisant l'installation des capitaux en province¹, puis en développant une politique d'aménagement de la croissance parisienne². Dès le début des années 1950, une politique active de construction permit le desserrement de la capitale en particulier avec les LOGECOS (logements économiques) qui se répandirent dans les banlieues, puis les grands ensembles et la création des ZUP (zones prioritaires à urbaniser) remplacées ensuite par les ZAC (Zones d'aménagement concerté) et enfin la création des villes nouvelles à la fin des années 1960. La politique de logement connut un renversement de tendance en 1969 avec le concours de maisons individuelles à bon marché. La circulaire Guichard de 1973 et l'élection de Giscard d'Estaing à la présidence mirent fin à la construction des grands ensembles et une nouvelle période commença avec l'urbanisation de la grande couronne. Le résultat de ces politiques est visible : le début des années soixante-dix voit d'importantes et durables transformations des flux : on observe d'une part une baisse générale de la mobilité, qui reste néanmoins à un niveau supérieur à celui des deux décennies précédentes (Coloos et Taffin, 1997), et d'autre part une modification de la redistribution des migrations selon les régions. Alors que le solde migratoire vers l'Île-de-France devient négatif, de nombreuses régions deviennent bénéficiaires; un mouvement de déconcentration urbaine des villes se met en place : au fil du temps, les aires urbaines se sont étendues en absorbant des communes rurales des environs et des petites villes aux alentours (Julien, 1998). C'est le modèle classique de l'étalement de la population du centre vers la périphérie. Paris comme l'écrit B. Marchand « a ainsi offert l'aspect classique d'un centre (la ville proprement dite) qui, après 1910 s'est dépeuplé lentement, d'une petite couronne qui grandit très vite entre les deux conflits mondiaux, arriva

* Nous tenons à remercier tout particulièrement André Wielki, et Aline Bohet pour la réalisation des graphiques

¹ gouvernement de Pierre Mendès France

² En 1956 est mis en chantier un nouveau plan d'aménagement et d'organisation de la région parisienne (PADOG)

à maturité après la dernière guerre et commença à partir de la fin des années 1960 à se stabiliser et d'une grande couronne encore rurale peu dense qui s'urbanisait alors très vite » (Marchand, 1993).

Depuis un quart de siècle, grâce au développement des transports, de l'automobile et à la déconcentration des emplois, un nouveau mode de vie urbain à la périphérie des villes s'est peu à peu mis en place basé sur la séparation entre domicile et travail ; les ménages franciliens comme le souligne M. Berger ont été « les acteurs essentiels de ce renversement de modèle urbain ». Après la construction des grands ensembles des années 1960, on assiste à une véritable explosion pavillonnaire avec la création de « nouveaux villages », de lotissements à la périphérie des communes rurales aux marges de l'agglomération parisienne (Berger, 2004). Alors qu'au cours de la période récente émergent des contre-modèles selon lesquels la croissance n'est pas régulière du centre vers la périphérie (Bessy-Pietri, 2000)³, en région Île-de-France, le phénomène d'étalement urbain se poursuit. Mais la question de savoir s'il existe un retour au centre est posée dans la mesure où certains affirment que ce processus existe depuis une dizaine d'années (Burgel, 1993 et 1999), d'autres que la ville ne cesse de s'étendre (Dubois-Taine et Chalas, 1997).

Ce chapitre a pour objectif de suivre ces transformations urbaines que nous avons rapidement retracées, non plus à partir des données des recensements, mais à partir des comportements de mobilité des enquêtés de *Biographies et entourage*. L'enquête en effet, recense tous les logements habités plus d'un an par l'enquêté ainsi que leur localisation. Il est ainsi facile de suivre toutes les migrations effectuées au cours du cycle de vie et d'étudier comment la répartition de cette génération dans l'espace parisien s'est modifiée avec le temps. La génération étudiée a comme caractéristique d'avoir connu les grands changements urbains qui ont marqué la seconde moitié du XXe siècle. Nés entre 1930 et 1950, les enquêtés ont subi de plein fouet la crise du logement d'après-guerre, ont vécu pour certains l'exode rural, assisté ensuite aux grandes constructions des années 1960, à la rénovation urbaine et au phénomène massif de la péri-urbanisation. Ils ont surtout, pour la majorité d'entre eux, profité du développement du crédit avec les prêts du Crédit foncier et la création de l'épargne logement, bénéficié de « l'âge d'or de l'accession à la propriété » à l'époque où l'inflation avait pour effet d'alléger rapidement les mensualités d'emprunt. Ils ont également bénéficié de la progression du taux d'équipement automobile, du développement des infrastructures (autoroutes, RER) et de la baisse des coûts de transport. Grâce à cela ils ont pu, aidés par l'industrialisation de la production de maisons individuelles, participer au renouveau du modèle pavillonnaire. Ils ont été ainsi les « pionniers de la périurbanisation » inventant un mode de vie urbain en zone rurale, les premiers militants associatifs dans les « nouveaux villages » et dans certains cas des acteurs à part entière dans les villes nouvelles. Ils ont innové en transformant radicalement leurs modes d'habiter que ce soit à la campagne en restant

³ Dans certains cas, en effet on observe un regain de certaines villes centres un moindre dynamisme voire un déclin des banlieues, dans d'autres cas on constate un dynamisme aussi bien dans les banlieues que dans les villes centres voir P. Bessy-Pietri « recensement de la population 1999. Les formes de la croissance urbaine », Insee Première, mars 2000 n°701.

reliés à la ville par les nouvelles technologies, ou en vivant au centre de l'agglomération tout en effectuant des migrations saisonnières (double résidence, tourisme, voyages professionnels...).

La migration vers Paris a constitué l'un des moments forts de leur trajectoire qu'elle se soit passée durant leur enfance ou à l'âge adulte. Seuls 39 % des enquêtés de la génération 1930-1950 présents sur le territoire francilien en 2000 sont Franciliens de naissance. Les autres, originaires de province (35 %) ou de l'étranger (24 %) sont arrivés plus tard (Beaufils, Bonvalet, 2006). Ils sont pour la plupart passés d'un mode de vie à la campagne ou dans les petites villes, de la ferme ou de la maison, à l'habitat collectif dans la capitale ou sa banlieue, voire en périphérie dans l'univers des grands ensembles. Ainsi leur histoire résidentielle est-elle particulière parce qu'à la charnière entre deux mondes : le monde rural du début du XX^{ème} siècle qu'ils ont connu enfants et le monde global du XXI^{ème} siècle auquel ils ont contribué.

Dans une première partie, nous étudierons la diversité des trajectoires géographiques des enquêtés à partir du moment où ils ont quitté le domicile de leurs parents, puis nous essaierons dans un second temps de caractériser ces différences de trajectoires selon les populations concernées.

1. Les trajectoires géographiques des Franciliens: analyse des mouvements migratoires.

Les grandes mobilités intra-urbaines, en particulier l'étalement urbain qui s'est opéré depuis la fin des années 1960 en région parisienne sont le résultat des trajectoires des Franciliens, de leurs arbitrages entre les différentes localisations possibles en fonction des opportunités et des politiques de logement et d'urbanisme. Au cours de leur vie adulte, les générations concernées ont vu la gamme de choix de logement considérablement s'élargir : à côté des nouveaux types de logements (appartements dans des grands ensembles, lotissements de maisons individuelles), s'est développée une offre composée de logements réhabilités disponibles en location ou en co-propriété⁴ ou de nouveaux immeubles collectifs construits à Paris et surtout en proche banlieue. Les générations ont pu en fonction de leurs ressources et de leur histoire effectuer des parcours plus divers en termes de localisation que les générations précédentes qui ont souvent dû rester dans des logements petits et anciens au centre de l'agglomération (même si un premier desserrement de la région s'est effectué entre les deux guerres avec la loi Loucheur qui favorisa la construction de pavillons autour de Paris⁵). Cette ouverture dans les choix de localisation se retrouve dans les trajectoires des enquêtés de *Biographies et entourage*.

En effet, si l'on considère uniquement les parcours géographiques que les enquêtés ont suivis depuis leur premier logement indépendant (c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais pouvant être logé chez l'employeur) de façon à pouvoir étudier finement les arbitrages de localisation qu'ils ont effectués au cours de leur vie en fonction des événements familiaux et professionnels, on constate une grande diversité de trajectoires. En retenant 6 localisations : Paris, Proche banlieue, Grande Banlieue, Province, Etranger-Dom-Tom, on obtient 457 mobilités géographiques possibles. Pour 2822 enquêtés ayant décohabité : 28% des Franciliens âgés de 50 à 70 ans ont commencé leur parcours logement en habitant Paris, 25 % la Petite Banlieue. Les premières installations résidentielles sont en fait un peu plus nombreuses en Province qu'en Grande Banlieue (19% contre 17%), les premières localisations à l'étranger ne représentant que 11% de l'ensemble des enquêtés.

Certains sont restés longtemps dans cette première zone géographique, d'autres au contraire ont changé. Si le nombre d'étapes géographiques (c'est-à-dire de changements ou non de zones géographiques) varie de 0 à 14, le tableau 2 montre une très grande concentration des étapes : les $\frac{3}{4}$ des enquêtés ont effectué au maximum trois changements de localisation. Dans la suite du chapitre, seuls seront retenus les enquêtés ayant décohabité soit 2822 individus.

⁴ La copropriété était peu développée, elle n'apparut comme le souligne B. Marchand que timidement à la fin des années 1920. A Paris le statut d'occupation le plus répandu était la location car les immeubles appartenaient aux grands propriétaires ou aux sociétés immobilières.

⁵ Plus de 50 000 logements furent construits autour de Paris avec la loi Loucheur de 1928, près de 130 000 dans toute la France (Marchand, 1993).

Tableau 1 : Localisation géographique du premier logement indépendant

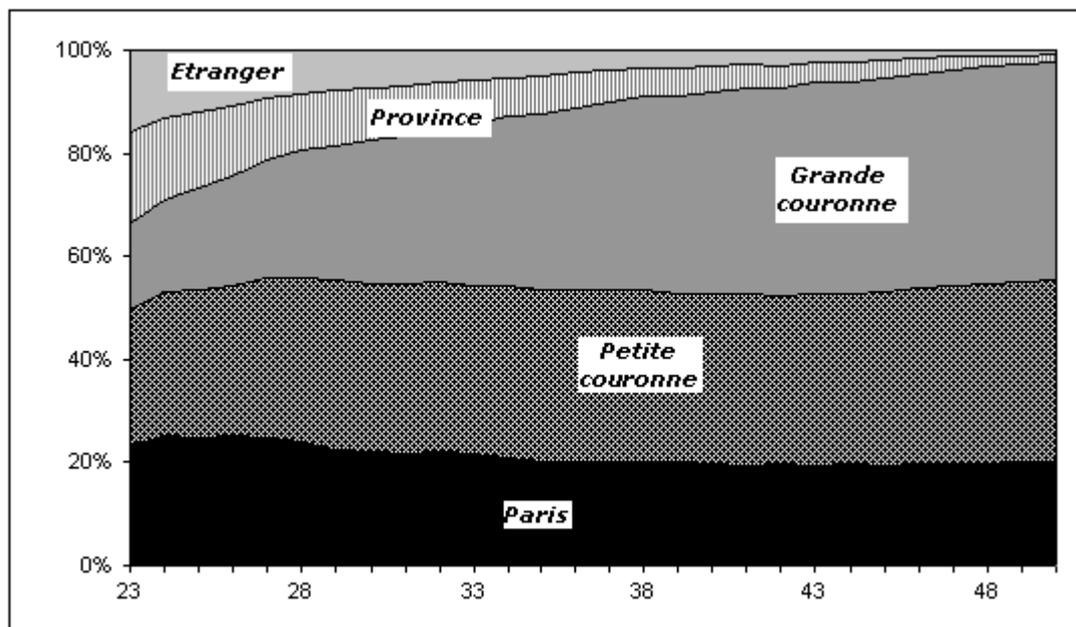
Localisation du premier logement indépendant	Effectifs	Pourcentage
Paris	796	28 %
Petite Banlieue	718	25 %
Grande Banlieue	478	17 %
Province	532	19 %
Etranger et DOM TOM	298	11 %
Total des trajectoires	2822	100 %

Tableau 2 : Nombre d'étapes géographiques

Nombre d'étapes	Effectifs	%	% cumulé
0	8	0,3	0,30
1	849	30,0	30,28
2	837	29,6	59,90
3	472	16,7	76,50
4	332	11,7	88,30
5 et plus	332	11,7	94,50
Total	2830	100,0	100,00

Les changements de localisation apparaissent clairement dans le graphique 1 qui représente la répartition des localisations par âge. Comme point de départ nous avons retenu 23 ans, les enquêtes ayant décohabité en moyenne à cet âge là, et 50 ans comme point d'arrivée, âge où tous les enquêtés sont présents dans l'enquête. Ainsi à 23 ans, un peu plus de 20% des enquêtés habitaient la capitale . Cette proportion diffère du tableau 1 car un certain nombre d'enquêtes n'ont pas encore décohabité et peuvent ainsi résider en province et arriver à Paris dans leur premier logement indépendant plus tard. Jusqu'à l'âge de 28 ans, on constate d'ailleurs un léger accroissement de la proportion d'enquêtés vivant dans la capitale. Au-delà, cette proportion reste globalement stable sur la période, mais les individus ont effectué sur la période des migrations importantes mal prises en compte sur ce graphique.

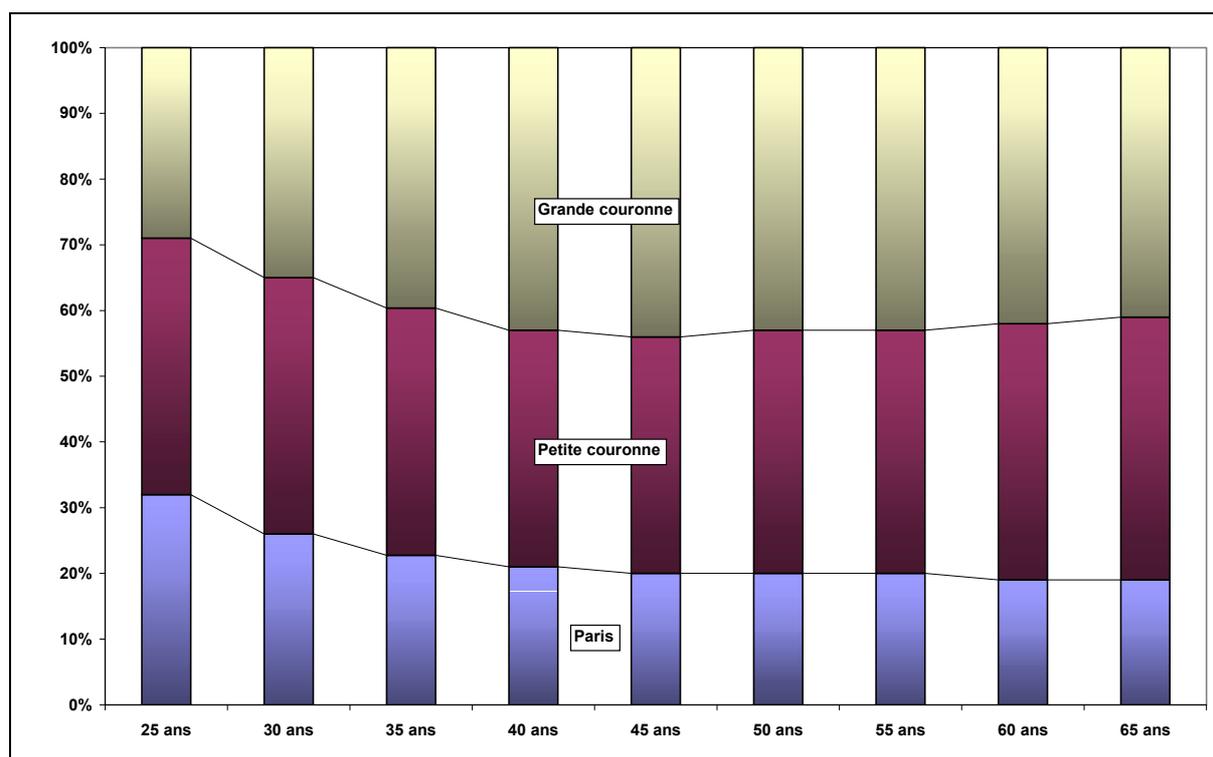
Graphique 1 : Evolution de la localisation géographique de la population entre 23 et 50 ans



Il en va différemment si l'on considère uniquement l'évolution de la localisation à l'intérieur de la région Île-de-France : les changements de la répartition spatiale de la population apparaissent clairement sous l'effet de deux mouvements concomitants avec, d'une part une modification de poids relatif puisqu'une partie des provinciaux et étrangers s'installent directement en banlieue, et d'autre part un mouvement centrifuge où Paris au fil des années perd une partie de cette génération. Si à 25 ans, 32 % des enquêtés installés en Région Île-de-France se trouvent dans la capitale, ils ne sont plus guère que 20 % à 50 ans. La proche couronne garde un poids à peu près stable au cours du cycle de vie des enquêtés : 39 % à 25 ans, 37 % à 50 ans. La grande couronne est la seule zone géographique dont le poids dans la répartition spatiale augmente au cours du cycle de vie : de 29 % des effectifs à 25 ans à 43 % à 50 ans.

Les effectifs aux âges les plus élevés sont plus faibles compte tenu de la structure de l'échantillon (1860 personnes à 55 ans, 647 à 65 ans) et incitent à la prudence quant à l'interprétation des chiffres après 50 ans.

Graphique 2 : Part des différentes localisations des enquêtés présents en Région Parisienne à chaque âge

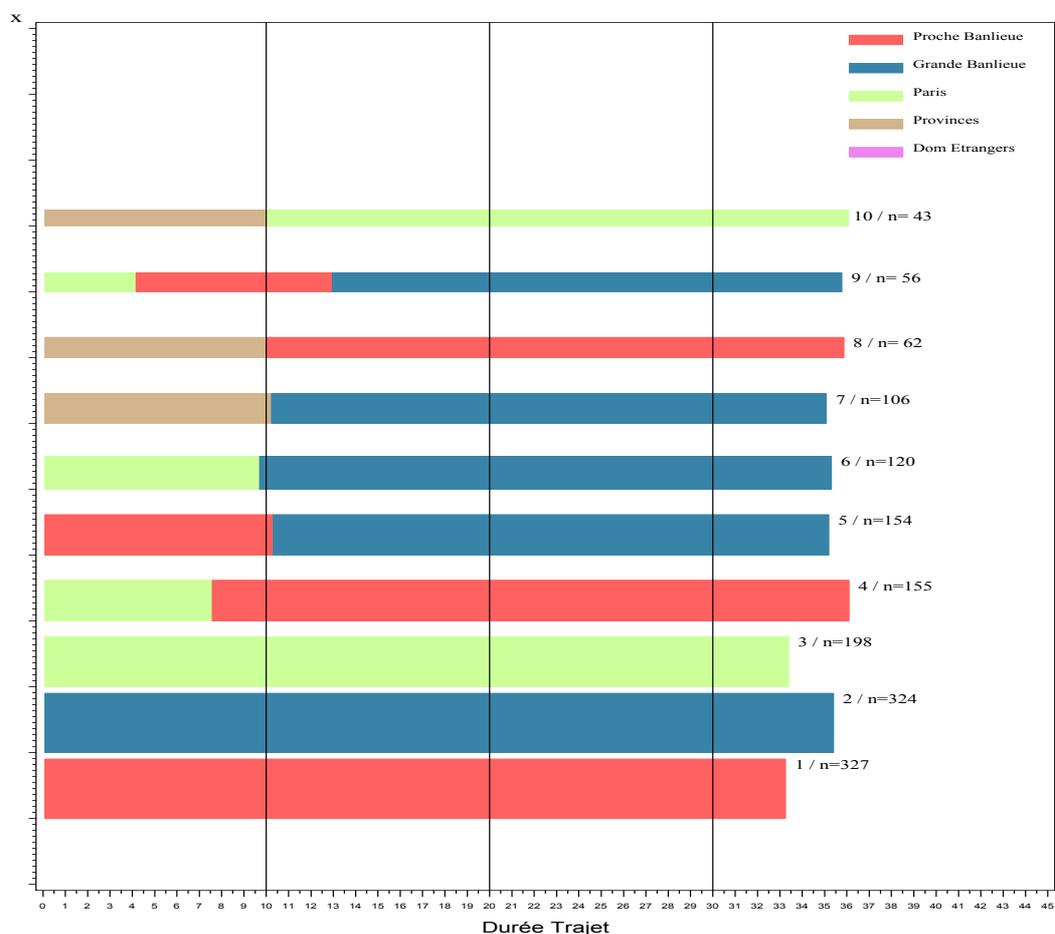


Ces évolutions sont liées, comme nous l'avons vu en introduction, aux changements urbains de l'Île-de-France. Au milieu des années 1960, c'est-à-dire lorsque les enquêtés âgés de 25 ans en moyenne se sont installés, Paris poursuit la tendance de dépopulation qui débute en 1921 et qui s'accélère fortement après 1954. Les communes de la proche couronne, quant à elles, connaissent une forte croissance avec la construction des grands ensembles. Ceci explique les écarts de chiffres avec l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris menée en 1986 sur les générations 1926-1935 (Bonvalet, Maison, 1993). A 25 ans, soit au milieu des années 1950 quand Paris était encore une zone de population dense, 42 % des enquêtés de cette enquête déjà présents sur le territoire francilien se trouvaient dans la capitale. Ce chiffre n'est que de 32 % dans l'enquête « *Biographies et entourage* » traduisant le début de cette baisse de la population.

La décennie suivante, cette politique est remise en cause. Les constructions de maisons individuelles (qui avaient été limitées au début de la Cinquième République pour des raisons financières et des contraintes liées à l'urgence du problème de logement) reprennent au début des années 1970. L'agglomération parisienne s'étend et on assiste alors à l'émergence d'un nouveau phénomène, la péri-urbanisation liée au développement des liaisons ferroviaires et à l'accession à la propriété encouragée par les pouvoirs publics. Dans cette génération, on retrouve bien ces pionniers de

l'accèsion à la propriété en périurbain dont la manière de vivre tout en n'étant plus celle du monde rural, ne peut être totalement assimilée au mode de vie urbain.

Graphique 3 : Trajectoires géographiques les plus fréquentes



Ce processus de périurbanisation apparaît nettement dans le graphique 3 qui s'intéresse aux trajectoires géographiques les plus représentées au sein de notre échantillon⁶, couvrant plus de la moitié des parcours des enquêtés (1545).

Ce dernier graphique montre l'importance des trajectoires qui se sont effectuées dans la même zone géographique. En effet, les trois parcours les plus fréquents sont des trajectoires qui se sont entièrement déroulées en petite couronne, ou en grande couronne ou encore à Paris. Viennent ensuite les mobilités au sein de la région Île-de-France et les migrations des Provinciaux vers l'agglomération parisienne.

Ces résultats présentés sur le graphique 3 ne rendent compte que de la moitié des trajectoires suivies par les Franciliens âgés de 50 à 70 ans, l'autre moitié est le fait d'individus ayant eu des parcours plus

⁶ Un changement de résidence au sein d'une aire géographique n'est pas comptabilisé, seul l'est celui qui s'accompagne d'un changement d'aire

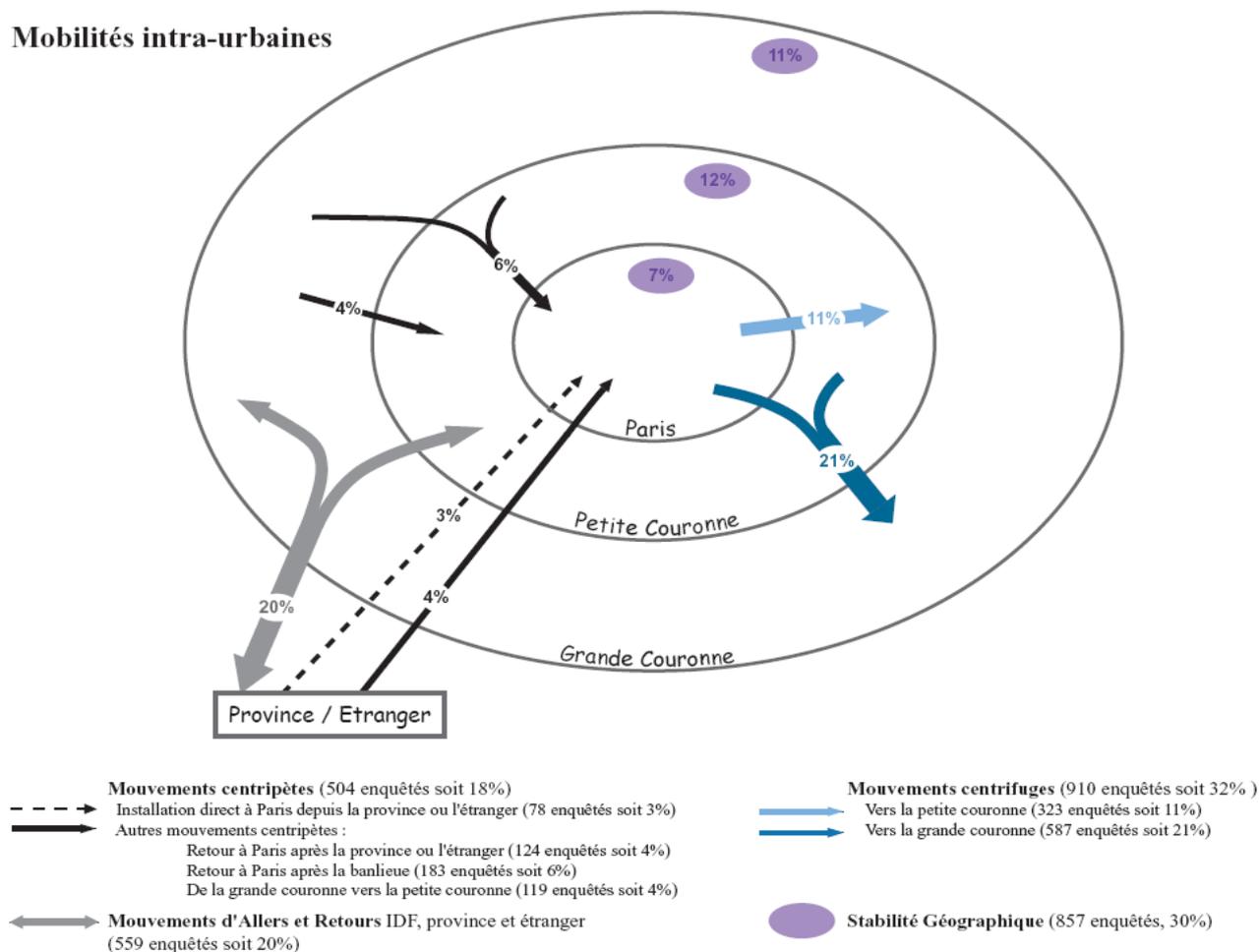
complexes avec de nombreux allers et retours que ce soit à l'intérieur de la région ou hors de la région Île-de-France.

En fait, si l'on considère maintenant l'ensemble des enquêtés mais en ne retenant que les trois derniers changements d'aires géographiques (graphique 4), les mobilités intra-urbaines en Île-de-France se caractérisent depuis plusieurs années par plusieurs mouvements contradictoires

Le premier mouvement le plus important est centrifuge : 910 enquêtés soit 32% de l'ensemble des enquêtés, se sont éloignés du centre de l'agglomération au cours de leur dernière étape, 587 (21%) pour s'installer en Grande Couronne - parmi eux, 201 Parisiens (7%) qui sont partis directement en grande couronne - et 386 qui ont quitté la petite couronne pour la périphérie. Par ailleurs, 323 Parisiens (11%) ont quitté la capitale pour s'implanter en petite couronne.

Graphique 4

Mobilités intra-urbaines



Les chiffres concernent 2822 enquêtés et non 2830 ; 8 d'entre eux n'ayant jamais décohabité.

Graphique à modifier (dernière phrase à retirer)

Le deuxième mouvement géographique correspond à l'enracinement dans la même zone géographique : 857 enquêtés (27%) sont restés stables d'un point de vue spatial : 327 (12%) en petite couronne, 324 (11%) en grande couronne, 198 (7%) à Paris, et 8 n'ont jamais décohabité.

Quant au retour au centre de l'agglomération, il concerne 302 enquêtés, soit 11% de l'ensemble de Franciliens âgés de 50 à 70 ans : 119 enquêtés (4%) ont quitté la grande banlieue pour habiter la petite banlieue et 183 individus (6%) ont effectué un retour en centre ville, c'est-à-dire à Paris. Si on ajoute les 124 ménages franciliens qui après une étape résidentielle en province ou à l'étranger s'installent directement à Paris, on obtient le pourcentage de 10% de retour à Paris.

Toutes les autres trajectoires (559 enquêtés ; soit 20%) comportent des allers et retours entre la RIF et la province ou l'étranger.

Le tableau 3 ci-dessous détaille les effectifs concernés par ces différentes mobilités.

Tableau 3 : Mobilités intra-urbaines

Mobilités géographiques	Effectifs	Pourcentage
<i>Mouvements centrifuges</i>	910	32%
vers grande couronne	587	21%
vers proche couronne	323	11%
<i>Mouvements centripètes</i>	302	11%
vers proche couronne	119	4%
vers Paris	183	6%
Mouvements comprenant allers et retours RIF province étranger	761	27%
Dont dernier déplacement vers Paris	202	7%
<i>Stabilité géographique</i>	857	30%
Dont paris	198	7%
Dont petite banlieue	327	12%
Dont grande banlieue	324	11%
Jamais décohabité	8	0%
Total	2830	100%

Tableau 4 : Proportion d'enquêtés selon le passage au cours de la vie adulte dans la région selon l'origine

	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Province	Etranger	Effectif
Nés à Paris	56%	65%	45%	17%	11%	541
Nés en petite couronne	38%	71%	44%	13%	7%	315
Nés en grande couronne	24%	29%	84%	12%	8%	266
Nés en province	53%	57%	56%	49%	19%	1065
Nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom	51%	61%	47%	24%	43%	643
Ensemble	49%	58%	53%	30%	21%	2830

Le tableau 4 montre que contrairement au « modèle type » qui ferait passer l'ensemble des ménages par Paris, seulement près de la moitié des enquêtés ont vécu un moment dans la capitale : de grandes différences peuvent être observées. Si la majorité des Parisiens de naissance et les migrants provinciaux et étrangers ont séjourné à Paris, les habitants de la banlieue au contraire sont beaucoup moins nombreux à avoir habité Paris, adultes : 38% des enquêtés nés en Petite Couronne et 24 % en Grande Couronne. Cela confirme les mouvements centrifuges et les mobilités à l'intérieur d'une même zone géographique hors Paris.

Ces résultats traduisent les mobilités que les générations nées entre 1930 et 1950 ont connues au cours des quarante dernières années. Ils confirment le mouvement centrifuge avec notamment le processus de périurbanisation, mais révèlent également un phénomène de stabilité à l'intérieur d'une même zone géographique. Quant au retour au centre, il reste très minoritaire avec 6% de retour à Paris. Reste à savoir quelles sont les personnes qui effectuent ce parcours et si elles sont porteuses de nouveaux comportements ?

Dans cette partie, les changements géographiques n'ont pas pu être appréhendés dans leur ensemble en raison de la complexité des cheminements entre Paris et sa banlieue, la région Île-de-France et la province ou l'étranger. Dans un cas, nous n'avons retenu que les 10 premières trajectoires, dans l'autre, les trois dernières mobilités. Par ailleurs, ces résultats ne nous permettent pas de qualifier les trajectoires et de mettre en évidence la spécificité de certaines trajectoires en fonction du type de population comme nous allons tenter de le faire dans un second temps.

2. Des trajectoires géographiques diversifiées selon les populations

L'analyse fine des trajectoires géographiques devrait permettre d'aller au-delà de la simple description en tenant compte outre des attributs classiques (catégories socio-professionnelles, état matrimonial,...) mais également de plusieurs variables qui se sont révélées pertinentes lors d'exploitations quantitatives ou qualitatives (Bonvalet, 1998). Il s'agit en particulier du lieu de naissance, des deux derniers statuts d'occupation de la trajectoire résidentielle, de la possession d'une résidence secondaire, de l'histoire familiale de l'enquêté.

Le problème auquel on se heurte est que, lorsque l'on souhaite caractériser les trajectoires géographiques individuelles à la fois par la succession des étapes observées, la durée de chacune des étapes et la période à laquelle s'opère chaque transition d'une étape à une autre, le nombre de trajectoires possibles devient rapidement très élevé, et les trajectoires sont fortement hétérogènes, traductions de parcours individuels apparemment fortement différents. Pourtant, même différentes, certaines trajectoires peuvent traduire un parcours similaire sur l'ensemble de la période.

On a donc utilisé une autre méthode statistique permettant de saisir l'ensemble des trajectoires, d'en faire une classification pour ensuite les analyser en fonction des critères retenus.

Des travaux d'A. Degenne, M.O. Lebeaux, L. Mounier [1995] d'une part, O. Barbary et L.M. Pinzon Sarmiento [1998] d'autre part, utilisent dans ce cadre une méthodologie dénommée l'analyse harmonique qualitative, amorcée par G. Saporta [1981] et J.C. Deville [1982], visant à utiliser des méthodes d'analyse de données (analyse factorielle et classification) sur un fichier de trajectoires individuelles. L'objectif est alors de classer l'ensemble des trajectoires géographiques de la population enquêtée selon leur degré de similarité afin d'en réaliser une typologie. Cela est rendu possible par les techniques d'analyse factorielle et de classification, mais nécessite au préalable de coder les trajectoires individuelles de manière adaptée, ce que permet l'analyse harmonique qualitative. Son principe consiste à découper la période d'observation (ici 23-50 ans) en sous-périodes et de mesurer, pour chacun des individus et chacune des sous-périodes, la proportion du temps passé dans chacun des états (Paris, grande couronne, petite couronne, province, dom-tom étranger), ce que O. Barbary définit comme une densité de présence des individus. Les variables ainsi créées sont alors soumises à une analyse factorielle des correspondances, puis à une classification ascendante hiérarchique (voir annexe). L'un des principaux avantages de cette méthode est qu'elle permet, en jouant sur les durées des différentes sous-périodes, de donner plus d'importance aux moments de la trajectoire pendant lesquels les migrations ont le plus souvent lieu. En effet, comme le signale O. Barbary, le découpage de la période d'observation peut ne pas être uniforme, mais être d'autant plus fin dans les périodes de la vie où la mobilité est traditionnellement plus forte, et plus lâche dans les périodes d'ancrage.

Les résultats de l'analyse harmonique orientent vers une partition en 14 classes : on obtient donc une typologie composée de 14 trajectoires (Tableau 5). Les 2 grandes caractéristiques des trajectoires intégrées par l'analyse harmonique, la durée et les transitions, se retrouvent dans les principaux facteurs différenciant ces classes. On peut en effet distinguer 4 groupes de trajectoires géographiques, selon leur articulation entre lieu de départ et lieu, le calendrier de la migration intervenant dans un second temps pour différencier certaines classes :

- Un premier groupe sera constitué de 3 classes d'individus dont la trajectoire géographique est majoritairement stable au sein de l'Île-de-France (à Paris, en petite et en grande couronne), qui regroupent la majeure partie des enquêtés (52,4%)⁷.

⁷ On notera que ce premier groupe diffère des chiffres du tableau 3. Dans un cas on trouve 52.4% de trajectoires stables dans l'autre 30. Cette différence s'explique par le fait que dans l'analyse harmonique on prend en compte en introduisant la durée parmi les stables des trajectoires quasi-stables. Par exemple un enquêté ayant effectué deux changements géographiques et qui aura passé trois ans à Paris puis 30 ans en Petite Couronne sera considéré comme stable en Petite Couronne alors que dans le graphique 4 et tableau 3 sa trajectoire est comptabilisée dans les mouvements centrifuges

- Un second groupe sera constitué de classes de trajectoires situées intégralement en Île-de-France, mais impliquant tout de même un changement de zone (18,3%), par exemple de la petite vers la grande couronne.
- Un troisième groupe agrègera 4 autres classes rassemblent des trajectoires géographiques dirigées vers l'Île-de-France (26,4% des individus), qui se singularisent par leur lieu d'origine (province ou étranger) ou la période de migration (en début ou en fin de trajectoire).
- Enfin, les deux dernières classes correspondent à des trajectoires géographiques instables (2,9%) : elles débutent et s'achèvent en Île-de-France, mais incluent un ou plusieurs passages par la province ou l'étranger.

Tableau 5 : Typologie des classes de trajectoires géographiques

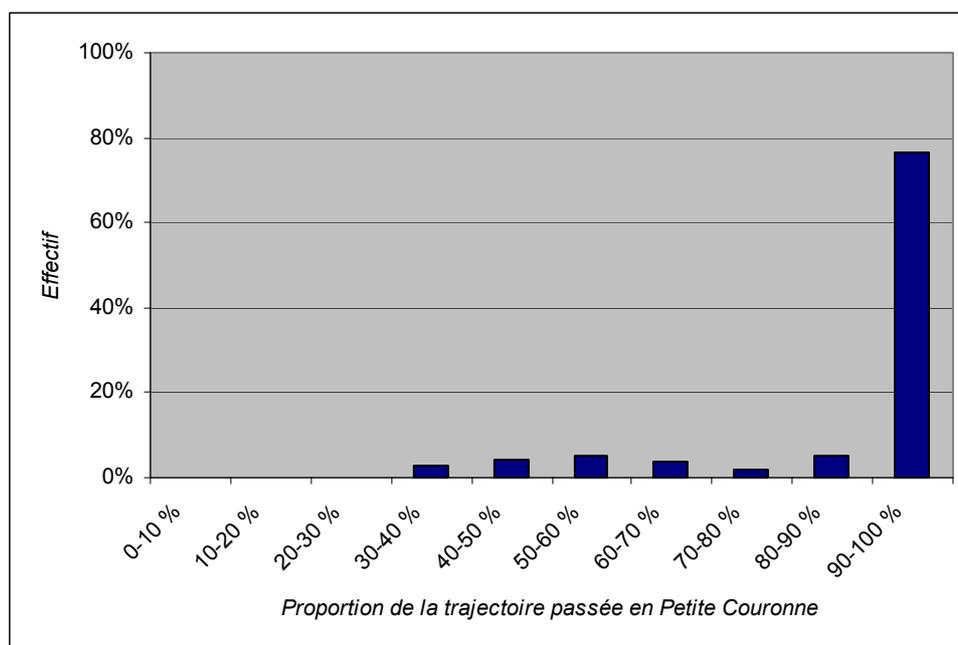
Classe	Trajectoire-type			effectif	%	Trajectoires regroupées pour analyses
	de	à	âge à la migration			
1	Paris	Paris	-	474	16,7%	Classe Paris
2	PC	PC	-	562	19,9%	Classe Pc
3	GC	GC	-	447	15,8%	Classe Gc
4	GC	PC	35 ans	92	3,3%	Classe Pcgc
5	Paris	PC	31 ans	156	5,5%	Classe Paban
6	Paris	GC	29 ans	116	4,1%	Classe Paban
7	PC	GC	30 ans	154	5,4%	Classe Pcgc
8	etg ¹	IdF	30 ans	199	7,0%	Classe Etg
9	etg ²	IdF	40 ans	148	5,2%	Classe Etg
10	prov	PC	27 ans	73	2,6%	Classe Prov1
11	prov	GC	29 ans	99	3,5%	Classe Prov1
12	prov	IdF	38 ans	228	8,1%	Classe Prov2
13	IdF	IdF via etg	37-42 ans	30	1,1%	Classe Idfaut
14	IdF	IdF via prov	34-43 ans	52	1,8%	Classe Idfaut
				2830	100%	

Les trajectoires-type présentées ici correspondent aux trajectoires des individus les plus proches du centre de gravité des classes, autrement dit ce sont les trajectoires les plus représentatives de leur classe. Cela n'exclut pas cependant une certaine hétérogénéité au sein de chaque classe. Par exemple, certains individus de la classe 6 peuvent ainsi avoir migré de Paris en Grande Couronne à un autre âge qu'à 29 ans, ou avoir connu une ou plusieurs courtes étapes intermédiaires en Petite Couronne.

Cette agrégation par classification laisse notamment apparaître des classes stables, d'effectifs différents de l'analyse descriptive précédemment décrite. Ainsi, la classe 2, caractérisée par une stabilité en petite couronne, est constituée d'un effectif de 562 individus, contre 327 précédemment. (A

Cette différence s'explique par le fait que seuls 60% des enquêtés de la classe 2 ont passé l'intégralité de leur trajectoire en petite couronne. Mais parmi les 40% restant, la petite couronne constitue toutefois la localisation principale, ce qui justifie leur affectation à cette classe par l'analyse harmonique. Le graphe suivant montre par exemple que plus des trois quarts des individus de la classe 2 ont passé au moins 90% de leur trajectoire géographique en petite couronne. La prise en compte de la durée permet ainsi de regrouper des itinéraires et de faciliter l'analyse des trajectoires en effectuant une typologie.

Proportion de la trajectoire passée en petite couronne pour la classe 2



Une typologie en 9 classes a finalement été utilisée dont la correspondance avec la typologie initiale figure dans le tableau 5, qui matérialise en plus la constitution des 4 types de mobilité antérieurement décrits. Ces regroupements ont été opérés dans le but de pallier la faiblesse des effectifs de certaines classes, qui aurait pu nuire à la significativité des facteurs explicatifs. Pour faciliter la lecture de ces classes regroupées, un nom leur a été attribué au tableau 5, qui résume le parcours effectué par les individus de ces différentes classes. A noter que parmi les parcours débutés en province, une distinction a été conservée selon que les individus sont arrivés tardivement ou non en région parisienne, car ces deux populations ont des parcours plutôt spécifiques.

La suite des analyses a été effectuée sur cette typologie en 9 classes.

Pour déterminer les modalités des variables nominales caractéristiques de chaque classe (et donc faisant l'objet d'une sous-représentation ou sur-représentation dans la classe par rapport à l'ensemble de la population), des valeurs-tests ont été calculées systématiquement. On pourra se reporter à l'ouvrage de L. Lebart, A. Morineau et M. Piron [2000] pour une description de l'utilisation de ces valeurs tests.

Classe Paris :

Lorsque la trajectoire se situe majoritairement à Paris, les individus sont plus souvent nés à Paris (29% d'entre eux contre 19% de l'ensemble des enquêtés) ou ayant résidé à l'âge de 15 ans à Paris intra muros (36% vs 16%), seuls (13% vs 10%), sans enfant 34% vs 16%), et locataires 52% vs 41%). Ce sont plus fréquemment des cadres supérieurs, de père cadre. Il est à noter que 22% des personnes enquêtées vivant seules se retrouvent dans cette classe.

Classes Pc et Gc :

Les autres enquêtés dont la trajectoire est stable en région parisienne (hors Paris) se caractérisent par quelques caractéristiques similaires : Ils ont vécu pour une majorité d'entre eux en région parisienne à l'âge de 15 ans (53% pour ceux ayant effectué un parcours global en petite couronne, 58% pour ceux ayant effectué un parcours en grande couronne, contre 32% seulement pour l'ensemble des enquêtés), peu diplômés (55% de ceux en petite couronne et 63% en grande couronne ont au plus le bac contre 45% dans l'ensemble de la population), issus de milieu ouvrier (38 et 39% contre 29% pour l'ensemble de la population), et ayant une plus faible mobilité résidentielle (35% d'entre eux auront connu moins de 6 logements indépendants sur la période étudiée, contre 24% pour l'ensemble de la population). Parmi eux, ceux ayant une trajectoire en grande couronne se distinguent par un moindre taux de possession d'une résidence secondaire (30% contre 40% pour l'ensemble de la population), et issus plus fortement de la génération 1940-1945 (43% contre 37% pour l'ensemble de la population).

Classe Etg :

Les enquêtés dont la trajectoire commence à l'étranger sont évidemment des personnes très majoritairement nées à l'étranger (73% des individus de la classe, contre 23% de l'ensemble des enquêtés), ou y ayant vécu à l'âge de 15 ans (73% vs 19%), fortement ouvriers (17% vs 10%), sans diplôme (24% vs 11%), locataires (53% contre 41%), avec plus de deux enfants (49% vs 32%). Leur parcours résidentiel se caractérise par un nombre important de logements (plus de 10 logements pour 28% des personnes de cette classe contre 20% pour l'ensemble de la population).

Classes Prov1 et Prov2 :

Parmi les individus dont la trajectoire commence en province pour s'achever en Île-de-France, ceux qui ont migré après 30 ans sont plus souvent des cadres supérieurs (35% contre 24% pour l'ensemble de la population), avec 3 enfants ou plus (42% vs 32%), (de père cadre (23% vs 16%), avec une

mobilité résidentielle importante (51% déclarent plus de 10 résidences sur la période contre 20% pour l'ensemble des enquêtés), et vivant un peu plus en location (49% vs 41%).

Les individus ayant migré avant 30 ans sont en revanche plus fréquemment des propriétaires accédants (52% contre 42% pour l'ensemble des enquêtés), vivant en couple avec un ou plusieurs enfants (64% vs 54%).

Classes Paban, Pgc :

On retrouve des profils similaires au profil précédent parmi les enquêtés dont la trajectoire s'oriente de Paris vers la petite ou la grande couronne, et dans une moindre mesure parmi ceux dont la trajectoire se caractérise par une migration de la petite vers la grande couronne ou inversement.

Ainsi pour les enquêtés migrant principalement entre petite et grande couronne, on retrouve un nombre important de propriétaires accédants (57% vs 42% dans l'ensemble de la population), en couple avec enfants, mais on trouve aussi plus de personnes vivant en famille monoparentale à 50 ans (12% contre 7% dans l'ensemble de la population). Ces enquêtés sont peu diplômés (54% ont un diplôme inférieur au bac vs 44%).

Classe Idfaut :

Enfin, les enquêtés dont la trajectoire commence et s'achève en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes importantes en province ou à l'étranger sont souvent des diplômés (44% contre 26% pour l'ensemble des enquêtés), cadres supérieurs (39% vs 24%), de père cadre (30% vs 16%) et ayant connu une forte mobilité résidentielle (57% vs 20% ont connu plus de 10 étapes résidentielles).

On notera que quelle que soit la classe, les lieux de résidence à 15 ans et en début de trajectoire⁸ sont identiques pour la plupart des individus. Le type d'habitat à 15 ans découle souvent du leur d'habitat à cet âge : lorsque l'on réside à l'étranger, en province ou en grande couronne, on habite majoritairement en maison, alors que c'est l'appartement qui domine en petite couronne et à Paris.

⁸ codés sous la forme : Paris, petite couronne, grande couronne, province, étranger

Conclusion :

Les trajectoires géographiques de ces générations au cours de la deuxième moitié du XXe siècle témoignent des grands moments de l'urbanisation francilienne avec notamment le phénomène de la périurbanisation. Les Franciliens sont attachés à leur région d'origine et toutes les trajectoires ne comportent pas une étape dans la capitale. La majorité des Parisiens ont vécu dans la capitale à un moment donné de leur vie (56%), contrairement aux habitants de la petite couronne (38%), notamment aux habitants de la grande couronne (24%). Les provinciaux ont, quant à eux, principalement effectué des migrations de travail et effectué des allers et retours entre la province et la région Île-de-France.

Trois grandes tendances se dégagent : un mouvement centrifuge qui éloigne les Franciliens du centre de l'agglomération, une certaine stabilité dans la zone géographique où l'on s'est implanté en Île-de-France, dénotant un attachement à Paris et un enracinement en banlieue, et dans une moindre proportion un certain retour au centre de l'agglomération.

Bibliographie :

- Barbary O., Pinzon-Sarmiento L.M. ,1998, « L'analyse harmonique qualitative et son application à la typologie des trajectoires individuelles », *Maths. Inf. Sci. Hum* n°144
- Berger M., 2004 , *Les périurbains de Paris. de la ville dense à la ville éclatée*, Paris, Editions CNRS
- Beaufils,S, Bonvalet C. , 2006 « les trajectoires géographiques des Franciliens de 50 à 70 ans » , Paris IAURIF, *note rapide*
- Beaufils S.,Bonvalet C. , 2005, « Origines des Franciliens âgés de 50 à 70 ans », Paris IAURIF, *note rapide*.
- Bessy-Pietri P., 2000 - "Les formes récentes de la croissance urbaines", *Economie et Statistique*, n°336.
- Bonvalet C., Bringé A., Riandey B., 1988 - *Cycle de vie et changements urbains en Région Parisienne, Histoire résidentielle d'une génération*, Rapport CNAF-DREIF-Ministère de l'Equipement.
- Bonvalet C., Carpenter J., White P., 1995, "The Residential Mobility of Ethnic Minorities : a longitudinal analysis", *Urban Studies*, volume 32, n° 1, p. 87-103
- Bonvalet C., Maison D., 1996, "Lieux d'ancrage et lieux de passage : itinéraires résidentiels en région parisienne ", Réseau socio-économie de l'habitat, *La ville: agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan.
- Bonvalet C., 2006, « Les trajectoires résidentielles des Franciliens de 50 à 70 ans ». Paris IAURIF, *note rapide*
- Degenne A., Lebeaux M.O, Mounier L., 1995, « Construction d'une typologie de trajectoires à partir de l'enquête de suivi des jeunes nes niveaux V, Vbis et VI », communication aux journées Cereq-
- Dupaquier J., Oddo B., 1989 - "1789-1989 : deux siècles d'urbanisation", *INSEE Première*, n°44.
- Fanouillet J.C., Madinier C., 1996 « L'extension des villes de 1936 à 1990, INSEE Première, n°451.
- Coloos B., Taffin C., 1998 - "Mobilité résidentielle et statut d'occupation", in Segaud M., Bonvalet C., Brun J. (dir.), *Le logement et l'Habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Julien P. , 1998, L'urbanisation se poursuit dans les années 90, *INSEE Première*, n°603
- Burgel, G. 1993. *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette, collection Pluriel.
- Burgel, G., 1999 *Paris avenir de la France essai sur le nouveau rôle de la capitale française vis-à-vis de la province et du monde*, Paris Edition de l'Aube.
- Lasmas-Idl sur l'analyse longitudinale du marché du travail, Cereq et Cnrs eds
- Deville J.C, 1982, « Analyse des données chronologiques qualitatives, comment analyser les calendriers », *Annales de l'Insee* n° 45
- Dubois-Taine G., Chalas Y., 1998 *La ville émergente*. Paris, Editions de l'Aube
- Lebart L., Morineau A., Piron M., 2000, « Statistique exploratoire multidimensionnelle », Dunod
- Marchand B., 1993 , *Paris, histoire d'une ville. XIX^e –XX^e siècle*, Paris, Editions du Seuil G.
- Pourcher G., 1964 - "Le peuplement de Paris. Origine régionale. Composition sociale. Attitudes et motivations", Paris, INED, *Cahier Travaux et Documents*, n°43.
- Saporta , 1981, « Méthodes exploratoires d'analyse de données temporelles », Paris, Cahiers du bureau universitaire de recherche opérationnelle n°37-38, Université P. et M. Curie

Codage de la trajectoire

La trajectoire géographique est représentée par la localisation des lieux de résidence successifs occupés au moins un an par les enquêtés. La précision de la localisation est à l'échelle de la commune pour les lieux situés en France et du pays pour les lieux situés à l'étranger. Le nombre de modalités étant très élevé, il est nécessaire de recoder la variable de localisation en un nombre limité d'états. Si un nombre trop faible d'états, en réduisant exagérément l'information, ferait perdre de son intérêt à l'analyse, un nombre trop élevé aurait pour résultat une grande hétérogénéité des classes de trajectoires obtenues à l'issue de la classification. On choisit donc un recodage en 5 états : Paris, petite couronne, grande couronne, province et Dom-Tom et étranger.

Définition des bornes de la trajectoire

Contrairement à des techniques inférentielles du type analyse des biographies, l'analyse harmonique qualitative ne prend pas en compte la censure. La population étudiée doit être la même tout au long de la trajectoire, ce qui implique que les bornes de la trajectoire doivent être identiques pour l'ensemble des individus. On s'intéresse ici à la trajectoire géographique après décohabitation. Or le concept même de décohabitation est complexe à définir. Certains enquêtés reviennent loger chez leurs parents après une première décohabitation, d'autres n'ont toujours pas décohabité au moment de l'enquête. On fixe alors à 23 ans le début de la trajectoire : cela correspond à l'âge moyen au premier logement indépendant, c'est-à-dire en dehors du domicile familial, mais éventuellement logé chez l'employeur. On arrête la trajectoire à 50 ans, qui est l'âge minimum des enquêtés au moment de l'enquête, donc l'âge maximum pour lequel on a une information sur l'ensemble des individus.

Découpage en sous-périodes

On découpe ensuite la période définie en sous-périodes. On serait naturellement tenté de calibrer les sous-périodes sur le niveau le plus fin du découpage chronologique. Mais un tel découpage aurait pour conséquence qu'une seule variable d'état par sous-période serait non nulle. On obtiendrait alors une matrice « creuse » et l'analyse factorielle serait de mauvaise qualité. Il est donc nécessaire de limiter le nombre de sous-périodes. Sur la période qui nous intéresse, un découpage en 10 sous-périodes permet de conserver une quantité suffisante d'information tout en garantissant une analyse factorielle de bonne qualité.

Le mode de découpage peut être effectué selon plusieurs modalités. On pourra au choix délimiter des sous-périodes d'amplitude égale, utiliser les quantiles du nombre d'événements par âge ou même fixer les limites arbitrairement si la problématique s'y prête. Dans le cas des migrations des enquêtés, la répartition n'est pas homogène avec l'âge : près de 50% des migrations ont lieu avant 30 ans. Un

découpage selon les quantiles de la répartition des évènements semble donc la plus pertinente. On obtient les sous-périodes suivantes : 23-24 ans, 25 ans, 26-27 ans, 28-29 ans, 30-31 ans, 32-33 ans, 34-35 ans, 36-39 ans, 40-43 ans, 44-50 ans.

Variables de l'analyse harmonique qualitative

On crée pour chaque individu un ensemble de variables, chacune mesurant pour une sous-période et un état donné la proportion de la durée de la sous-période passée dans l'état. Le nombre de ces variables correspond au nombre de sous-périodes multiplié par le nombre d'états, soit 50 (10X5).

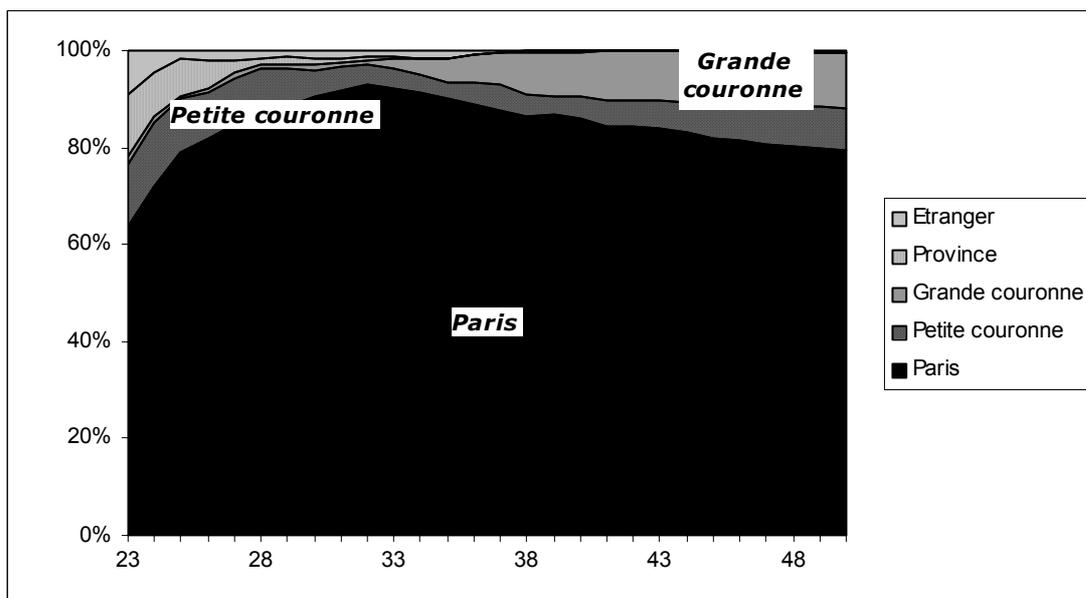
Chaque migration s'accompagne (ou non) d'un changement d'état, qui constitue une transition. Ces transitions constituent une dimension supplémentaire des trajectoires. Une simple analyse harmonique décrit en effet la dimension temporelle, par la mesure des durées, et la succession de moments, grâce au découpage en sous-périodes. Or l'expérimentation montre que l'incorporation dans l'analyse harmonique de données concernant les transitions favorise l'homogénéité des classes de la typologie de trajectoires sans en bouleverser les résultats. On ajoute donc pour chaque individu une série de variables, mesurant pour chaque type de transition le nombre de migrations correspondant rapporté au nombre total de migrations effectuées par l'individu au cours de sa trajectoire. Dans notre exemple, ces variables sont au nombre de 25, soit le carré du nombre d'états (5X5).

AFC et CAH

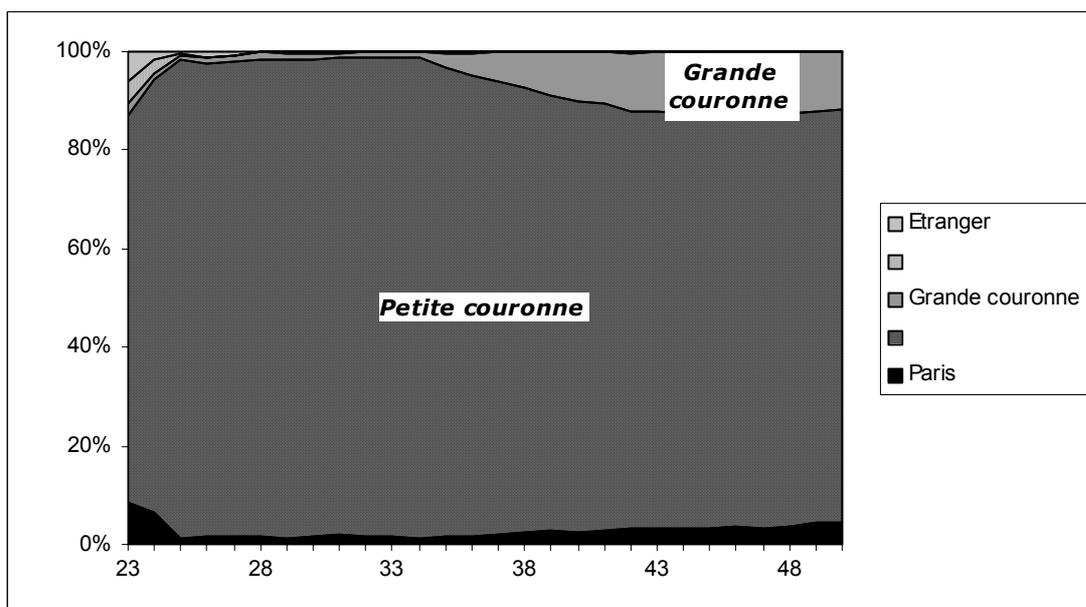
On obtient ainsi une matrice de 2830 lignes et 75 colonnes (50+25). Cette matrice est soumise à une analyse factorielle des correspondances. Afin de réduire l'hétérogénéité des données, autrement dit d'atténuer le bruit, on ne retient pas l'intégralité des facteurs générés par l'analyse factorielle. Un nombre de facteurs correspondant à 80% de l'inertie est un bon compromis avec la conservation d'une précision satisfaisante de l'information. Ces facteurs sont alors utilisés dans une classification ascendante hiérarchique, ce qui constitue l'étape finale de l'analyse harmonique qualitative.

Il peut être souhaitable de consolider les classes de la typologie, c'est-à-dire d'améliorer leur homogénéité, par la méthode des nuées dynamiques par exemple. Mais cela suppose d'arrêter définitivement le nombre de classes de la classification, alors que se limiter à une simple classification ascendante hiérarchique permettra par la suite de subdiviser des classes jugées intéressantes ou plus complexes en sous-classes afin d'approfondir l'analyse.

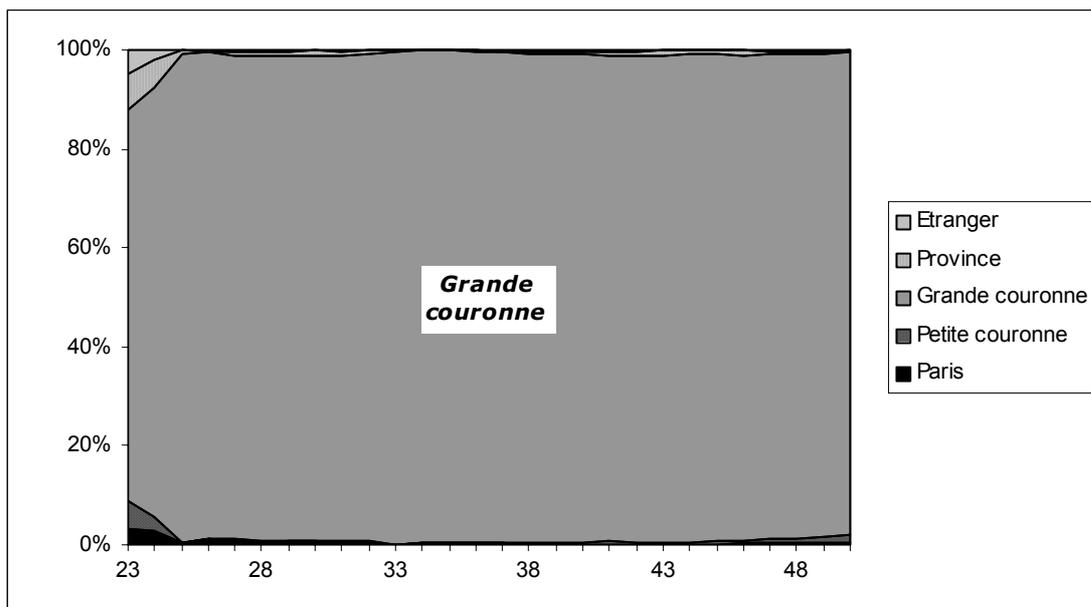
Classe 1 : trajectoire géographique à Paris



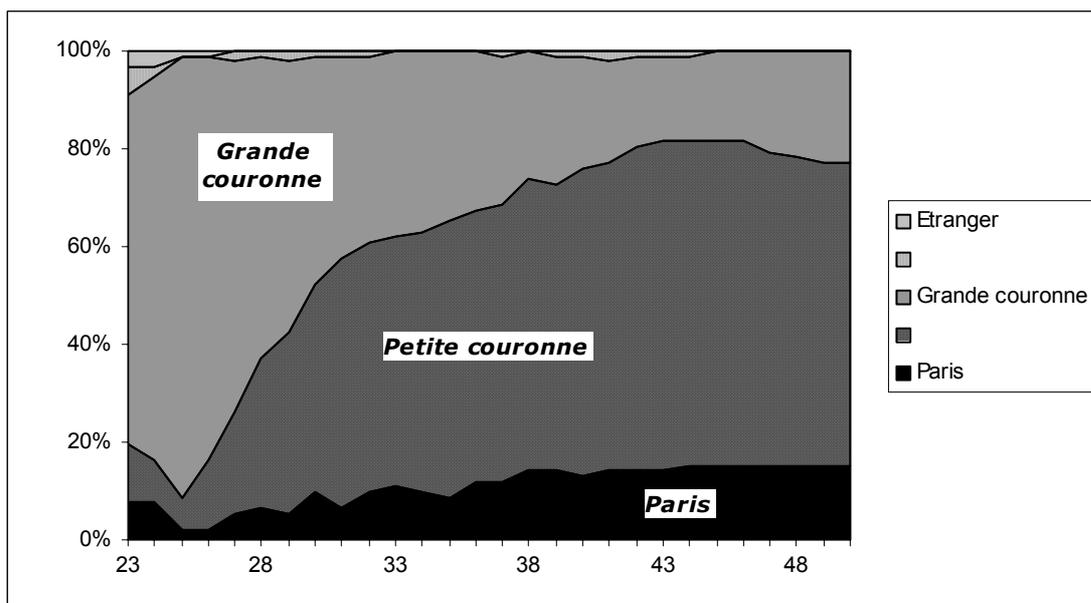
Classe 2 : trajectoire géographique en Petite Couronne



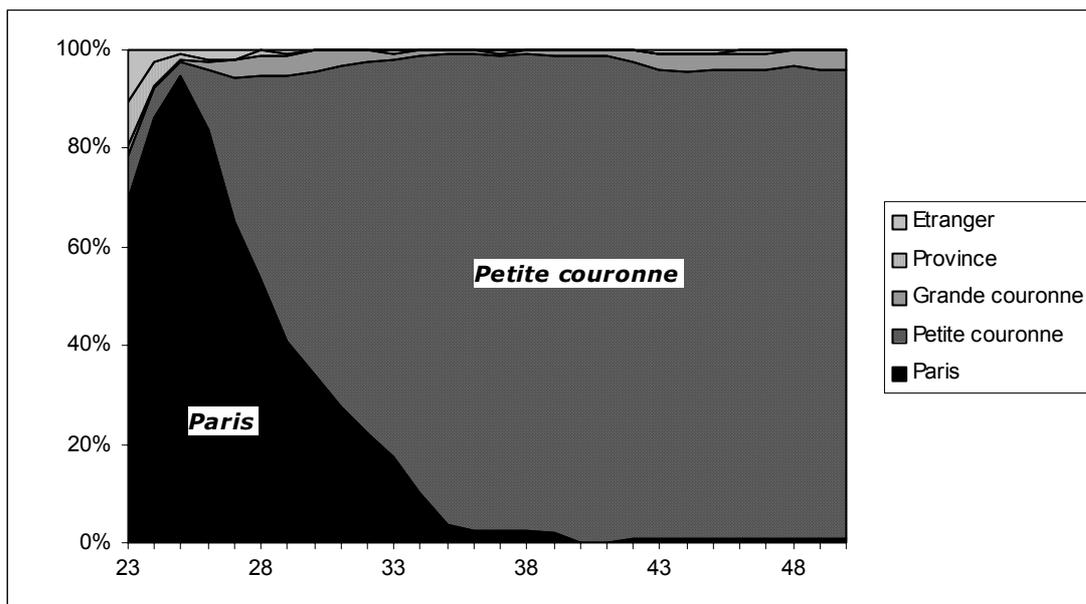
Classe 3 : trajectoire géographique en Grande Couronne



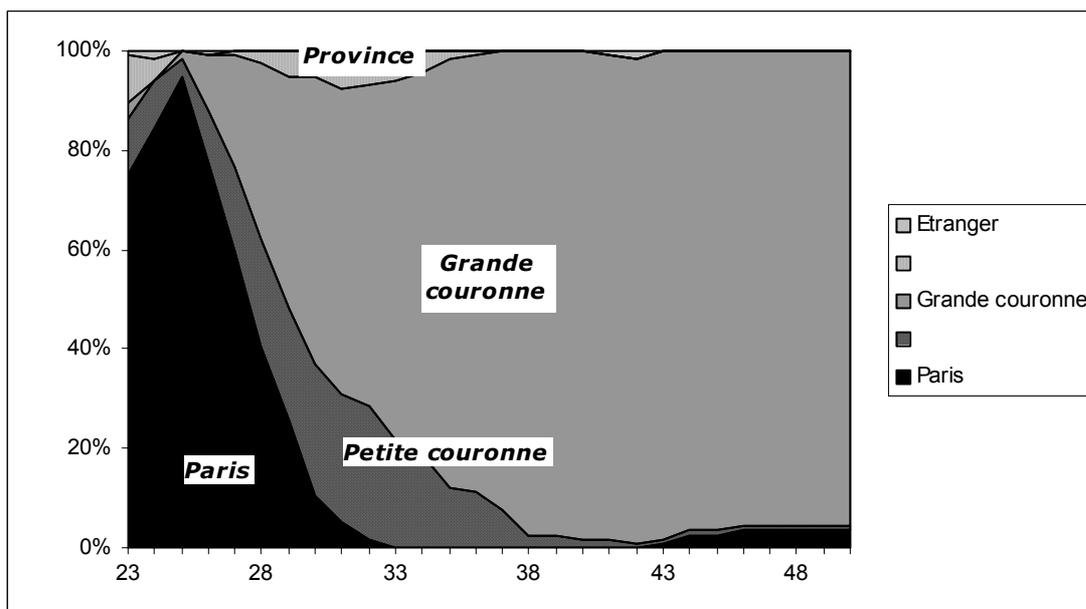
Classe 4 : trajectoire géographique de la Grande vers la Petite Couronne



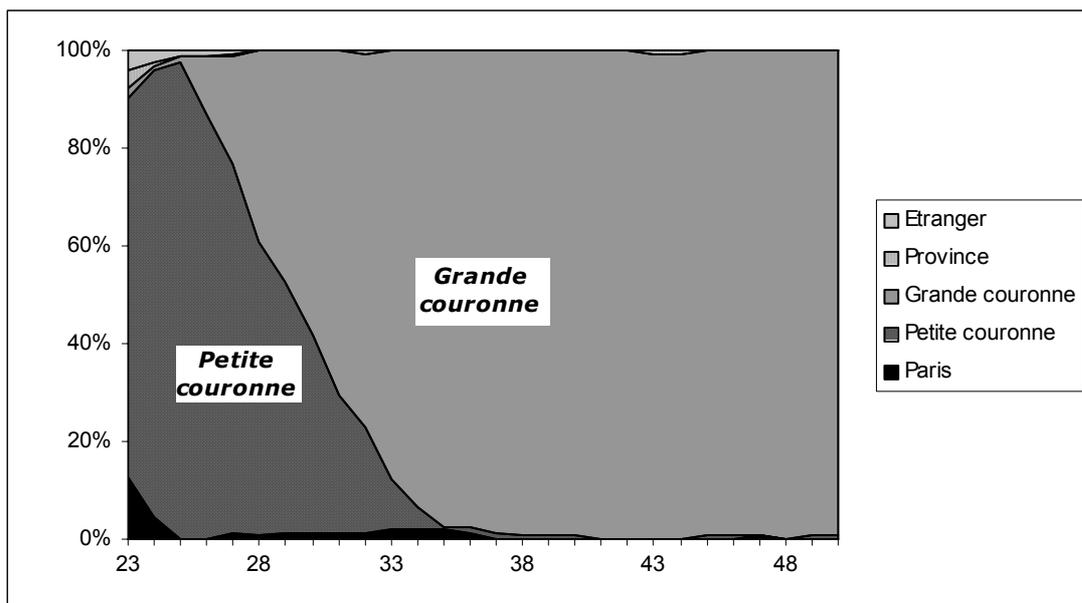
Classe 5 : trajectoire géographique de Paris vers la Petite Couronne



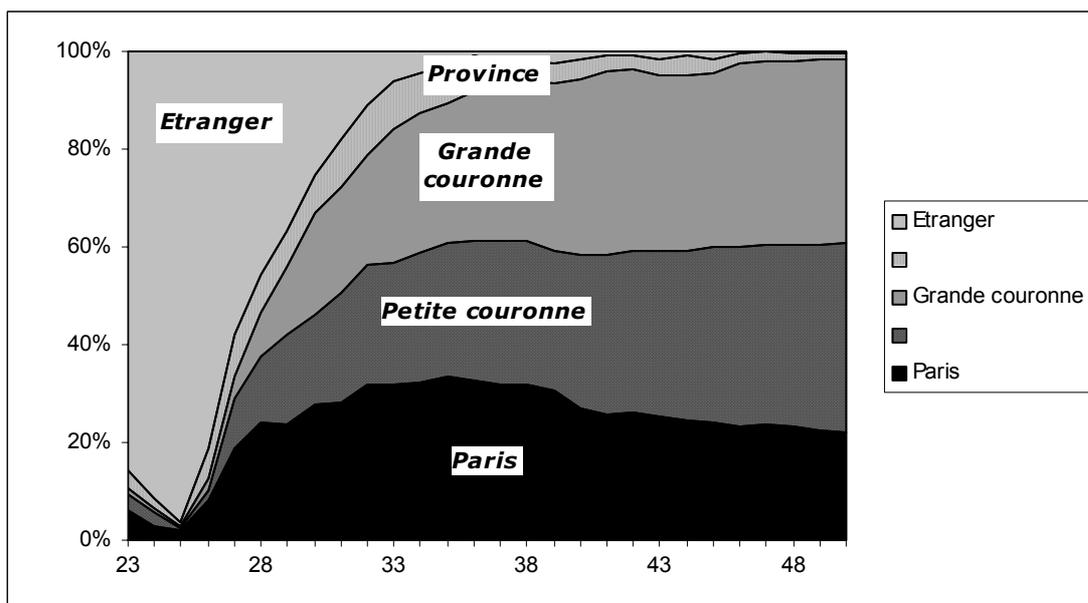
Classe 6 : trajectoire géographique de Paris vers la Grande Couronne



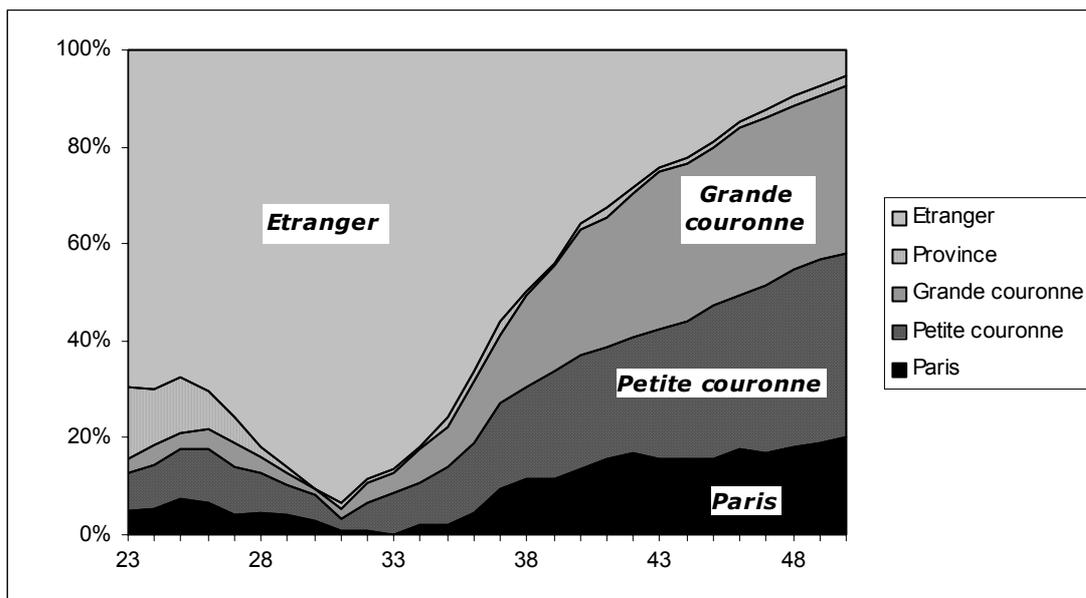
Classe 7 : trajectoire géographique de la Petite vers la Grande Couronne



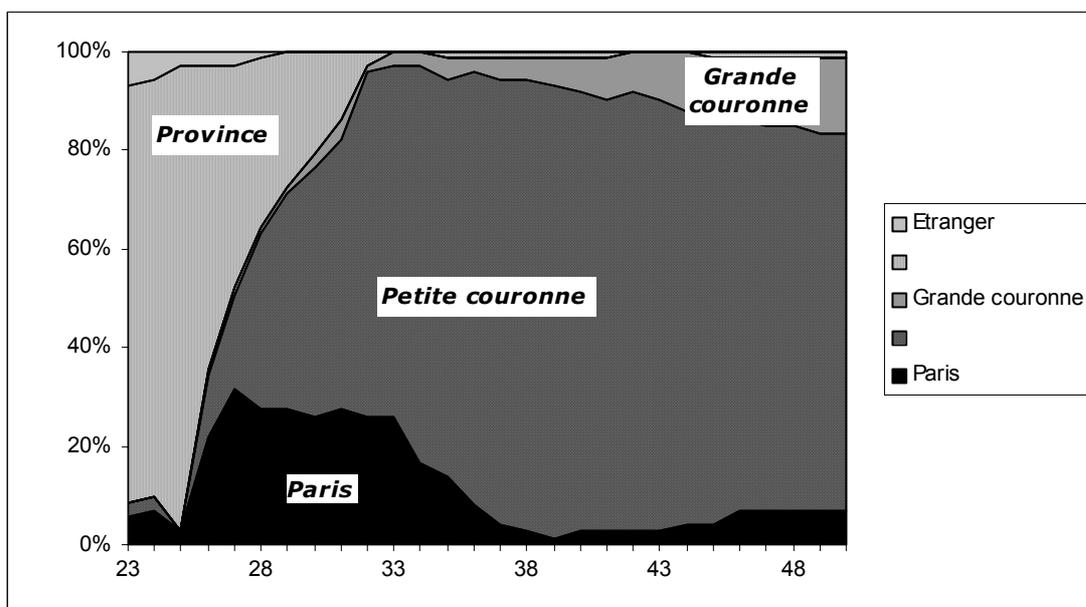
Classe 8 : trajectoire géographique de l'étranger vers l'Île-de-France avant 30 ans



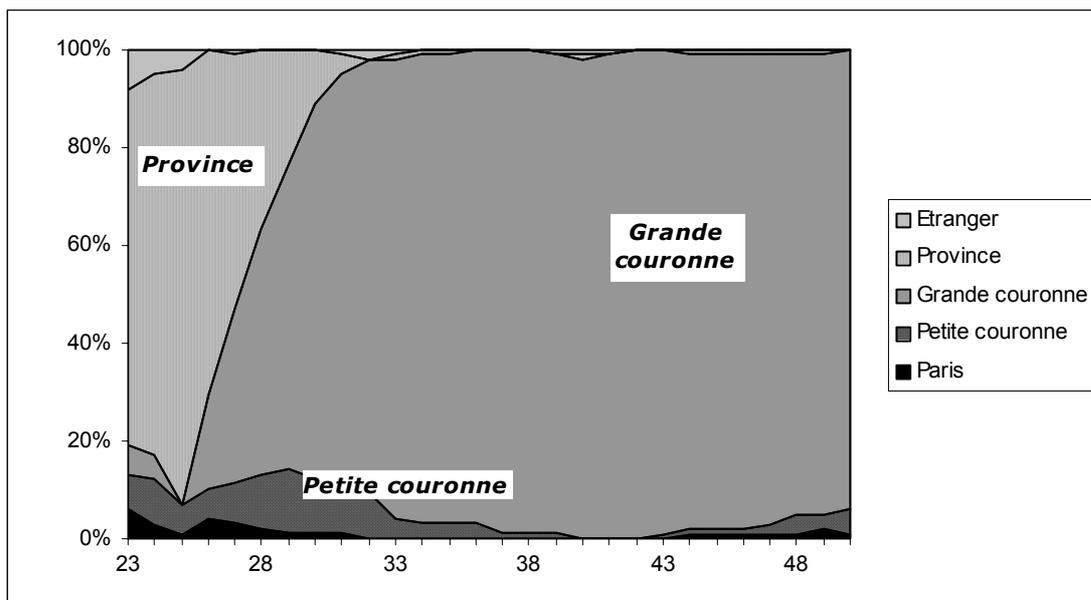
Classe 9 : trajectoire géographique de l'étranger vers l'Île-de-France après 30 ans



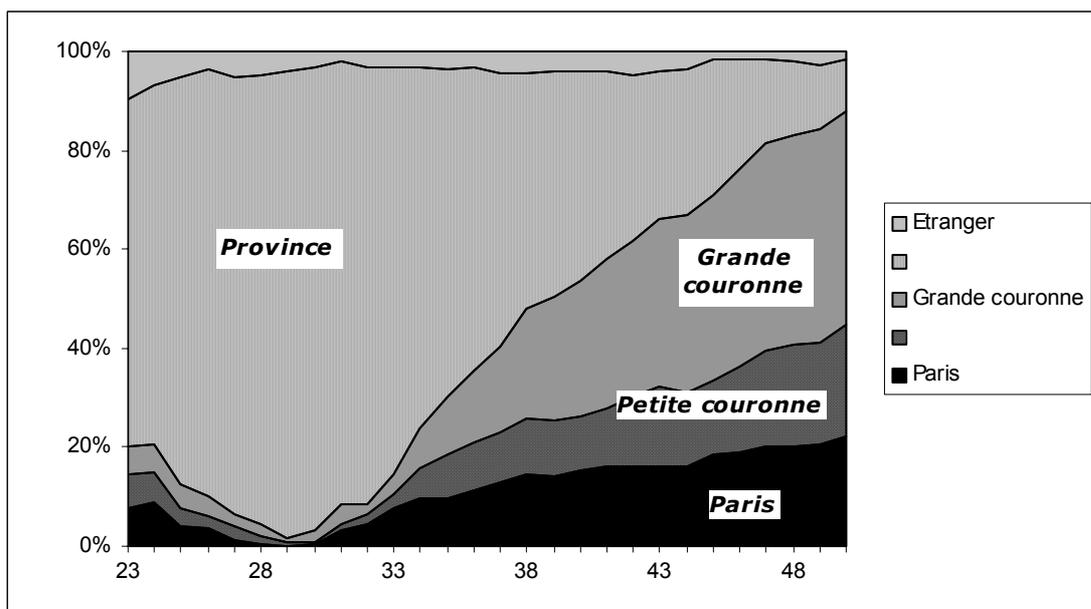
Classe 10 : trajectoire géographique de la province vers la Petite Couronne



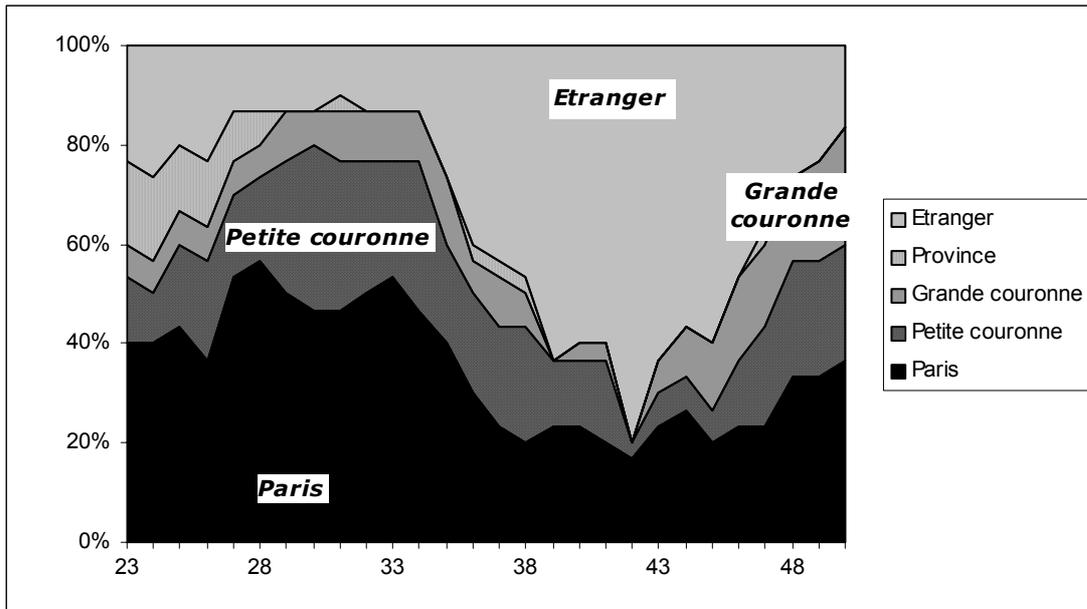
Classe 11 : trajectoire géographique de la province vers la Grande Couronne



Classe 12 : trajectoire géographique de la province vers l'Île-de-France



Classe 13 : trajectoire géographique en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes à l'étranger



Classe 14 : trajectoire géographique en Île-de-France avec une ou plusieurs étapes en province

